



Lettre d'information | n°11 - Mai 2026

ACCUEIL

À CHAMPENOUX

Lun, Mar, Jeu, Ven
8h30-12h30 / 13h30-16h30
Mer 8h30-12h30
TÉL 03 83 31 03 51

À NOMENY

Lun, Mer, Jeu, Ven 9h-12h / 14h-17h
Mar 9h-12h / 14h-16h Sam 9h-12h
TÉL 03 83 15 15 87

PERMANENCES PARTENAIRES

> LUNDI

Emploi avec Partego

Champenois - Accès libre ou sur rdv au
03 83 20 00 01

> MARDI

Emploi [16-25 ans]

Champenois - Sur rdv au 03 83 24 30 72
Nomeny - Sur rdv au 03 83 24 30 72

Travailleur social • Conseil départemental

Nomeny - Sur rdv au 03 83 47 88 19

> MERCREDI

Espace Conseil France Rénov

Champenois - Sur rdv au 03 83 37 25 87
Nomeny - Sur rdv au 03 83 37 25 87

Service des Impôts des Particuliers SIP Nancy

Champenois et Nomeny - Sur rdv dans
votre espace www.impots.gouv.fr

Conciliateur de justice • Accès aux droits

Champenois - Sur rdv au 03 83 31 03 51

> JEUDI

Travailleur social • Conseil départemental

Champenois - Sur rdv au 03 83 47 88 19

> VENDREDI

Créateurs d'entreprise • ALACA

Champenois - Sur rdv au 03 83 47 88 19

Sécurité sociale • MSA

Nomeny - Sur rdv au 03 83 15 15 87

> SUR RDV AUPRÈS DES CONSEILLÈRES

Champenois

• Travailleur Social • CAF

Champenois et Nomeny

• Accès aux droits • Délégué défenseur
des Droits

À LA UNE MON ESPACE SANTÉ



Un espace unique pour vos documents, vos échanges et vos rendez-vous de santé : découvrez comment simplifier votre suivi médical au quotidien.

C'est quoi ?

Mon espace santé est un service en ligne, complètement dématérialisé et sécurisé. Il permet de faciliter votre prise en charge médicale et d'améliorer votre parcours de soin. Si vous ne vous y êtes pas opposé, vous pouvez : compléter votre profil médical, recevoir des messages de professionnels de santé et y répondre, ajouter des documents et consulter ceux déposés par les professionnels de santé.

Que trouver sur cet espace ?

- **Votre dossier médical partagé :** votre carnet de santé numérique pour conserver tous vos documents de santé au même endroit. Les médecins peuvent y accéder, et vous êtes informé à chaque fois qu'un professionnel consulte vos documents.
- **Une messagerie sécurisée :** votre médecin peut vous envoyer des courriers par mail.
- **Un agenda de santé :** vous pouvez

y noter vos rendez-vous et vous recevez des rappels pour les vaccins

- **Un catalogue de services :** une sélection d'applications fiables pour vous accompagner dans votre santé.

Les profils de vos enfants peuvent également être rattachés à votre espace, ce qui permet de retrouver des conseils de prévention et des services pour mieux suivre leur santé.

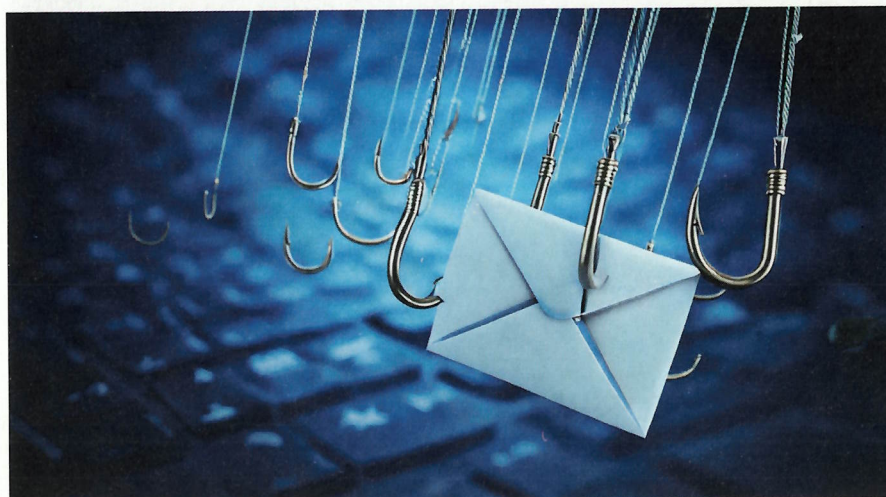
N'attendez plus pour prendre en main votre santé, rendez-vous sur Mon espace santé ou sur l'application !

La Communauté Professionnelle de Santé Cœur de Meurthe-et-Moselle est ambassadrice de Mon espace santé et peut organiser des ateliers de prise en main, en lien avec France Services.

■ **Plus d'information auprès de vos conseillers France Services au 03 83 31 03 51**

VIE PRATIQUE

MESSAGES FRAUDULEUX : LES BONS RÉFLEXES



Le phishing, ou hameçonnage, est une arnaque en ligne qui cherche à tromper les internautes pour obtenir leurs identifiants, mots de passe ou coordonnées bancaires.

Les fraudeurs se font passer pour des organismes de confiance : banque, réseau social, opérateur téléphonique, fournisseur d'énergie, site de e-commerce ou administration. Ils utilisent pour cela de faux e-mails, SMS ou appels téléphoniques très convaincants.

Concrètement, ces messages invitent souvent à cliquer sur un lien ou à répondre en urgence (compte bloqué,

paiement à vérifier...).

Comment vous préserver ?

- Ne communiquez jamais d'informations personnelles par courriel ou téléphone.
- Vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur
- Méfiez-vous des messages trop beaux, trop urgents ou pressants
- Allez directement sur le site officiel de l'organisme, sans passer par les liens du message

■ Pour plus d'informations

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>

FOCUS

VOS PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE REPENNENT

Depuis mars, Claudine SAVEAN vous reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi après-midi, pour vous aider à résoudre vos litiges à l'amiable. Ancienne cadre de la fonction publique territoriale, elle exerce cette mission bénévole après sa nomination récente par la Cour d'Appel de Nancy.

La conciliatrice de justice vous accompagne gratuitement pour résoudre des désaccords du quotidien et éviter un procès. Elle peut vous aider dans les problèmes de voisinage, ainsi que dans les différends entre propriétaires et locataires, ou entre locataires. Elle intervient également pour les impayés, les litiges de consommation (hors clauses abusives), les différends entre commerçants ou encore les questions liées au droit rural. Neutre et impartiale, elle ne juge pas mais favorise le dialogue pour parvenir, si possible, à une solution amiable. Les compétences du conciliateur ne concernent pas les affaires d'état civil, de la famille, du droit pénal ou les litiges avec l'administration.

■ **Permanences de proximité : les mercredis après-midi à votre guichet France Service à Champenoux.**

Rendez-vous : 03 83 31 03 51 ou par mail : claudine.savean@conciliateurdejustice.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2023, il est obligatoire de tenter une résolution amiable avec le conciliateur avant de saisir le Tribunal judiciaire pour tout litige inférieur à 5 000 €.

En Bref...



ATELIER Numérique AMELI - Séniors

Vous avez + 60 ans et vous souhaitez apprendre à utiliser votre compte AMELI ?

Rendez-vous **mardi 16 juin à 9h30** dans votre France Services à Champenoux pour un atelier numérique animé par votre CPAM de Meurthe-et-Moselle. Cet atelier vous accompagnera dans la gestion de vos démarches administratives liées à la santé, et vous présentera les services en ligne essentiels.

■ **Inscription obligatoire auprès de vos conseillers France Services**
Tél. 03 83 31 03 51



AIDANTS : PRENEZ SOIN DE VOUS AUSSI

Vous êtes aidant.e et avez besoin de souffler ? Des dispositifs existent pour vous soutenir.

Un Français sur cinq accompagne un parent, un enfant, un conjoint ou un proche fragile. Être aidant.e, c'est offrir un soutien régulier et quotidien à un proche âgé, malade ou en situation de handicap.

Le service territorial autonomie du Val de Lorraine peut vous accompagner près de chez vous.

■ **Contactez le STA Val de Lorraine :**
Tél. 03 83 80 02 38

Cette lettre a été conçue par l'espace France services de votre Communauté de Communes à Champenoux, avec :